

BASSIN DE COLLECTE D'EAUX DE RUISSELLEMENT (BCER)

Zone d'application et activités associées :

Zone sahéenne, pluviométrie inférieure à 600mm.
Convient pour le maraîchage, la culture céréalière et la pisciculture.

Les enjeux :

- Sécuriser la production agricole en année déficitaire,
- Lutter contre la pauvreté
- Améliorer l'environnement
- Possibilité de développer des activités connexes

Principes :

Un bassin de collecte d'eau de ruissellement est un ouvrage qui a pour but de stocker les eaux de ruissellement à des fins utiles pour le producteur pendant les périodes de sécheresse.
Mobiliser les eaux de ruissellement à petite échelle à des fins d'irrigation de complément et accessible aux producteurs moyens.
Surmonter les périodes de sécheresse au cours des campagnes agricoles.

Conditions de mise en œuvre :

- Main d'œuvre pour l'excavation : 200H/J (400 000 FCFA)
- Petit matériel (pelle, pioche, brouette...) : 35 000 FCFA

Avantages :

✓ **Sécurise la production en année déficitaire en eau**

Difficultés :

- ✓ **Sécuriser le bassin avec du grillage**
- ✓ **Stabilité de l'ouvrage en zone**

sableuse

- ✓ **parfois il faut étanchéifier l'ouvrage avec de l'argile**
- ✓ **Pour de tel investissement, la sécurisation foncière des parcelles est de mise**



bassin de collecte

A noter :

Il est important de coupler le BCER aux cordons pierreux, zaï, demi-lunes et/ou plantation d'arbres ce qui permettra la remontée des nappes phréatiques.

Dimension :

Longueur : 15m
Largeur : 7m
Profondeur : 2 m
Capacité : 210 m³